

Bureau communautaire

du

4 octobre 2011

***A
Le Cheylard***

SOMMAIRE

I – Emprunt	page 4
II– Questions diverses	page 5

Date de la convocation : 26 septembre 2011

Nombre de membres: 22

Etaient présents :

M. le Dr Jacques CHABAL, Mme Monique PINET, M. Daniel BERTHIER, Mme Marie-Christine ROURE, M. Lucien VIALLE, M. Jean-Luc BOULON, M. Maurice ROCHE, M. Marcel COTTA, M. Raymond FAYARD, Mme Josyane ALLARD-CHALANCON, M. René JULIEN, M. Marc CHOUTEAU, M. Maurice SANIEL, Mme Magali FOURET.

Absent excusé représenté : M. Roger PERRIN pouvoir à M. le Dr CHABAL, M. Bernard MOISSON pouvoir à M. Daniel BERTHIER, Mme Pierrette CHANEAC pouvoir à Mme Monique PINET.

Absent excusé : M. Richard FREYDIER, M. Raymond BOURDELY, Mme Nathalie MASSON, M. Christophe SABY, M. Christophe VOLLE.

Présents : 17

Votants : 14

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc BOULON.

Assistaient également à la séance :

Mme Carine FAURE, Directrice Générale des Services
M. Jean-Louis ROZE, directeur technique

M. le Président remercie les membres présents et ouvre la séance.

I – Emprunts

M. le Président rappelle qu'il revient au Bureau de décider du recours à l'emprunt pour le financement des projets de la communauté de communes.

Il indique qu'il s'agit aujourd'hui du financement de la pépinière d'entreprises et de la construction du restaurant et de l'espace bien-être.

Il donne la parole à Mme Carine FAURE, Directrice, pour expliquer les emprunts proposés.

Mme FAURE souligne qu'après réajustement des plans de financement, il est proposé de recourir à l'emprunt de la manière suivante :

- Pour la construction de la pépinière, un emprunt de 450 000 € serait nécessaire.
- Pour la construction du restaurant et de l'espace bien-être, le plan de financement s'équilibre avec un emprunt à 550 000 €.

Après consultation des établissements bancaires, Mme FAURE indique que le Crédit Agricole a fait la meilleure proposition avec un taux à 3,93 % sur 20 ans.

M. le Président propose d'entériner l'offre de prêt du Crédit Agricole.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition du Crédit Agricole pour emprunt à 450 000 € concernant le financement de la construction de la pépinière et d'autoriser le Président à signer le contrat s'y rapportant.

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, décide d'accepter la proposition du Crédit Agricole pour emprunt à 550 000 € concernant le financement de la construction du restaurant et de l'espace bien-être et d'autoriser le Président à signer le contrat s'y rapportant.

II– QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

Après avoir demandé aux Membres du Bureau si d'autres questions devaient être abordées, M. le Président lève la séance et propose de faire rentrer les membres du Conseil Communautaire qui suit cette réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Dr Jacques CHABAL
Président de la Communauté de
communes du Pays du Cheylard

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Chabal', with a stylized flourish below the name.